

INFO-MAIL Education pour la Santé

Mai 2011 - N°29

IREPS Auvergne – Antenne du Cantal

A la Une...

Journée mondiale de l'environnement 5 Juin 2011

Forêts: La nature à votre service
En soutien à l'Année internationale des forêts de l'ONU

A l'initiative de l'Organisation des Nations Unies, la journée mondiale de l'environnement (WED) est célébrée tous les ans depuis 1972. Une thématique plus précise est définie chaque année : 2011 étant l'Année Internationale des Forêts (AIF), c'est la thématique « forêts : la nature à votre service » qui a été retenue.

Le 5 juin est l'occasion de susciter une prise de conscience du grand public sur la nécessité de protéger l'environnement. L'accent est mis cette année sur les forêts pour l'impressionnante biodiversité et variété de services qu'elles nous fournissent. Après le Rwanda, c'est l'Inde qui est le pays hôte officiel de cette journée. Son espace forestier couvre 20% de la surface de la Terre.

A notre échelle, comment participer ?

Pour protéger l'environnement, chaque activité compte...

Quelques exemples : le nettoyage d'un quartier, un déplacement à pied ou avec les transports en commun...

Toutes initiatives dans les écoles, les associations, entreprises ou collectivités sont les bienvenues.



L'IREPS Auvergne participe à la journée mondiale de l'environnement en organisant le 06 Juin 2011 une journée régionale d'échange de pratiques et d'informations sur la place de la santé environnementale dans les programmes locaux pour le développement durable : Agenda 21. Cette manifestation s'adresse aux élus locaux et chargés de projets Agenda 21.

Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées 15 juin 2011



La société s'inquiète de plus en plus des abus que peuvent subir les personnes âgées. Selon l'Alma (association d'écoute aux victimes), les victimes sont en majorité des femmes, vulnérables, incapables de se défendre ou de réagir (elles sont souvent dépendantes).

Il est difficile de distinguer clairement les divers aspects de la maltraitance : physique, psychologique ou financière. Ce sont souvent des actes à la limite de la légalité, discrets et invisibles, opérés par les proches de la personne : famille, voisins, personnels soignants, démarcheurs... Ils passent souvent

inaperçus même aux yeux des victimes. Dans les établissements d'accueil des personnes âgées, les maltraitements sont souvent la conséquence d'un manque de personnel et de moyens.

Ce phénomène inacceptable, trop souvent tabou dans notre société, doit être dénoncé. La journée du 15 Juin a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur cette problématique.

Zoom sur...

La santé environnementale « L'environnement est la clé d'une meilleure santé » (OMS)

Qu'il soit naturel, domestique ou professionnel, l'environnement dans lequel nous évoluons influence notre santé et notre qualité de vie.

La santé environnementale, selon l'OMS, « comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. »

Ainsi, les rayons UV, les ondes sonores, les substances chimiques de notre quotidien, toutes les substances allergènes (Pollens, poils d'animaux, produits chimiques), et toutes les relations que nous entretenons avec l'environnement qui nous entoure relèvent de la santé environnementale.



Préserver son environnement, c'est aussi préserver sa santé.

Baromètre santé environnement 2007



Colette Ménard, Delphine Girard, Christophe Léon, François Beck

L'Inpes a été mandaté pour mettre sur pied une enquête permettant de disposer d'indicateurs quantifiés sur les attitudes, connaissances, opinions et comportements de la population française dans les domaines de la perception des risques environnementaux, la pollution des sols, la pollution atmosphérique, la pollution de l'air intérieur, l'habitat et le logement, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, de radon, la perception des risques liés à l'eau, aux légionelles, au bruit, ainsi que les risques

pour la santé de la téléphonie mobile.

A commander ou à télécharger sur le site de l'INPES : www.inpes.sante.fr

Deuxième Plan National Santé Environnement 2009-2013

Le Gouvernement français s'est préoccupé de la santé environnementale en élaborant deux Plans Nationaux Santé Environnement (PNSE) en 2004-2008, puis 2009-2012. Ils s'intéressent prioritairement aux répercussions sur l'homme de la dégradation de l'environnement et de ses milieux de vie.

La santé en lien avec l'environnement est une thématique forcément multidisciplinaire, mêlant chimie, biologie, médecine, écologie, sociologie, entomologie...

Ainsi, les deux PNSE interagissent avec d'autres plans thématiques comme les Plans Cancer, les Plans canicule et grand froid, le Plan de cohésion sociale...



PNSE 2 à télécharger :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNSE2_gdPUBLIC_FR_web.pdf

PRSE 2 Auvergne

Les travaux d'élaboration du Plan régional Santé environnement Auvergne ont été lancés en avril 2010 par un comité de pilotage présidé par le secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de région. Actuellement, il est en cours d'écriture.



La pollution de l'air intérieur existe. Les bons gestes pour la combattre aussi

L'INPES a édité un guide et une affiche sur la pollution de l'air intérieur. Cette brochure explique d'où vient cette pollution (tabagisme, produits de bricolage, humidité, produits ménagers, bougies parfumées, revêtements de sols, poils d'animaux, appareils à combustion, monoxyde de carbone, etc.).

Elle donne la marche à suivre pour réduire ce désagrément et donne des recommandations spécifiques pour les femmes enceintes et les nourrissons. Un dépliant a également été édité. Il donne la définition de la pollution de l'air intérieur et comment s'en prémunir par 3 gestes simples qui permettent de renouveler l'air : aérer, ventiler et identifier, et agir sur les sources de cette pollution.

Un site web interactif, également conçu par l'INPES, permet de découvrir les principaux gestes de prévention des accidents domestiques et de la pollution de l'air intérieur :

www.prevention-maison.fr

A force d'écouter la musique trop fort, on finit par l'entendre à moitié

Risque auditif : à bon entendeur

L'INPES édite des affiches et des dépliants donnant des conseils pour régler le volume de son baladeur et limiter les risques auditifs en concert et discothèque. Il fait un rappel sur l'oreille interne et son fonctionnement, le seuil de danger pour l'oreille (85 décibels), les populations les plus concernées et décrit les symptômes (bourdonnements, sifflements, etc.) et les risques (surdit , acouph nes, hyperacousie).



L'ensemble des documents renvoie au site **www.ecoute-ton-oreille.com**

« Léo et l'eau », « Léo et la terre », « Léa et l'air », « Léa et le feu »



L'INPES diffuse des coffrets pédagogiques proposant de multiples activités pour les enfants de 8 à 10 ans.

Ainsi, ils peuvent acquérir des connaissances, prendre soin d'eux, mieux vivre avec les autres et assumer des responsabilités. Dans chacun de ces coffrets, des thèmes en lien avec l'environnement sont abordés, comme par exemple le respect de la nature, la pollution, les vents et tempêtes, les nuisances sonores, la nutrition...



Les CPIE

Les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) sont des associations labellisées qui agissent dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- La sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement
- L'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteur.

Chaque département de la région possède un CPIE. L'union régionale des CPIE est sur le site du CPIE de Clermont-dôme : www.cpie-clermont-domes.org

Le CREE-A

Le collectif Régional d'Education à l'Environnement d'Auvergne rassemble différents acteurs régionaux (CPIE, IREPS, DRAAF, DIREN) autour des questions d'Education à l'Environnement.



Vous trouverez sur leur site des informations complémentaires : www.indicesdepresences.org

Nouveautés...

Exposition : 9 panneaux tabac, cannabis, alcool

Les 4 antennes de l'IREPS Auvergne viennent de faire l'acquisition d'une exposition en 9 panneaux (7 sur les méfaits du tabac, 1 sur le cannabis et 1 sur l'alcool) produite par l'Office Français de prévention du Tabagisme (OFT). Elle est destinée à un public de lycéens, jeunes adultes ou adultes.

L'exposition retrace de manière ludique l'essentiel à retenir sur les consommations de produits addictifs : chiffres-clefs, idées reçues, informations claires et synthétiques. Elle a été rédigée par les tabacologues de l'Office Français de prévention du Tabagisme pour répondre de façon simple aux questions les plus complexes que chacun se pose.



Livre blanc « Préconisations pour le développement de programmes de promotion de la santé en IME »

Ce livre blanc présente quatorze préconisations pour développer des programmes en promotion de la santé en établissements médico-sociaux.

A télécharger :

http://www.santepaysdelaloire.com/fileadmin/telechargements/promotion/pdf/Livre_blan_c_promosante.pdf



« Boire un peu trop tous les jours, c'est mettre sa vie en danger »



L'Inpes lance une nouvelle campagne de communication pour sensibiliser les buveurs réguliers à leur consommation d'alcool.

Elle a pour objectif de faire prendre conscience qu'un usage quotidien excessif d'alcool n'est pas anodin. En effet, au-delà des phénomènes de dépendance et d'ivresse, une consommation inscrite dans les habitudes de vie peut être excessive et avoir des conséquences

sur la santé à long terme.

Le spot télé est complété par des bannières web qui invitent à l'auto-évaluation de sa consommation grâce à un outil développé sur le site alcoholinfoservice.fr. Il oriente aussi le public vers la ligne Écoute alcool (0 811 91 30 30).

En savoir plus : <http://www.inpes.sante.fr/index2.asp?page=30000/actus2011/001.asp>

Agenda...



Pour une autre économie

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES) Auvergne entend placer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme un secteur économique à part entière, et espère mieux faire connaître et reconnaître cette autre manière de penser l'économie. C'est pourquoi elle propose régulièrement aux acteurs auvergnats des espaces d'échanges et de discussion.

Pour la troisième année consécutive, elle organise la **Rencontre Régionale des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire** qui se tiendra le **17 mai prochain au Polydôme de Clermont-Ferrand**.

L'espace forum sera ouvert au public de 14h00 à 18h00 le 17 mai 2011, et sera suivi d'une tribune libre où chacun pourra s'exprimer.

Entrée libre et gratuite



13e Journée Nationale de Prévention et de Dépistage des Cancers de la Peau

Jeudi 19 Mai

Cette Journée Nationale **est organisée par le** Syndicat National des Dermatologues et Vénérologues.

La CPAM en partenariat avec la MGEN, la MSA, la Mutualité Française et la ligue contre le Cancer du Cantal met en place un dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau assuré par 4 dermatologues qui se relayeront de **8h à 20h au Centre Social de Marmiers à Aurillac.**

Doc'ouvertes « Favoriser le respect entre adolescents »

Jeudi 16 juin de 9h30 à 16h30

Animateurs, enseignants, assistantes maternelles, documentalistes, travailleurs sociaux, puéricultrices, autres professionnels de santé...

le CODES 15 vous invite à découvrir des ressources documentaires et pédagogiques sur les violences, le racisme, le sexisme, l'homophobie,..., pour enrichir vos connaissances, améliorer vos pratiques, conduire vos projets de prévention, d'éducation pour la santé.

Des ateliers participatifs de découverte et d'analyse d'outils pédagogiques seront ensuite proposés sur le thème de la journée.

Le programme détaillé et un bulletin d'inscription seront disponibles fin mai sur le site www.codes15.fr

Renseignements complémentaires au : **04 71 48 63 98** ou **codes15@wanadoo.fr**

A compter du mois de septembre 2011

Groupe de parole à l'attention des femmes victimes de violences conjugales

Mis en place par le CIDFF 15, grâce au soutien du Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ce groupe se déroulera une fois par mois et sera encadré par une juriste et une psychologue.

Les objectifs de ce groupe sont les suivants :

- sortir les victimes du schéma des violences conjugales
- apporter un soutien psychologique
- libérer la parole
- déresponsabiliser et déculpabiliser les victimes
- aider les personnes à se reconstruire.

Prochain numéro en Juin 2011

A Bientôt !

Les anciens numéros de l'INFOMAIL sont accessibles sur <http://www.codes15.fr/>, rubrique INFOMAIL

Comité Départemental d'Education pour la Santé
9 Place de la Paix, 15012 Aurillac Cedex
Tél. : 04 71 48 63 98 - Fax : 04 71 48 91 80
E-mail : codes15@wanadoo.fr – Site internet : www.codes15.fr